

Conditions d'inscription

Cette traduction est donnée pour votre convenance. En cas de désaccord résultant de la traduction la version anglaise s'appliquera.

Éligibilité

La compétition d'interprétation est ouverte aux organistes de toute nationalité nés après le 31 juillet 1976.

Le prix d'improvisation est ouvert aux organistes nés après 31 juillet 1972.

Date limite

Les demandes pour concourir doivent être faites sur la fiche ci-joint ou par e-mail en se servant du formulaire à www.organfestival.com et doivent parvenir au secrétariat du concours à l'adresse ci-dessous, avant le 23 mars 2007:

The Competitions Secretary,
International Organ Festival at St Albans
c/o 17 Hill Street, St Albans, AL3 4QS UK
Tel: +44 (0) 7860 362173 e-mail: apply@organfestival.com

Si s'appliquant par e-mail notez svp que votre inscription n'est pas complet jusqu'à ce que tous les articles exigés aient été reçus.

Renseignements demandés

Chaque demande consiste en:

- Un formulaire de demande dûment rempli
- Un CD ou Mini Disc certifié
- Une lettre de recommandation d'un musicien confirmé
- Deux photos d'identité

Le montant des frais d'inscription relatifs et qui est non-remboursable:

Compétition d'Interprétation	£40	\$70	€60
Compétition d'Improvisation	£40	\$70	€60
Les deux compétitions	£70	\$125	€100

Paiement des frais d'inscription

Les frais d'inscription doivent accompagner le formulaire de demande ci-joint et être payés en livres-sterlings, Euros ou US Dollar, au moyen d'un chèque, chèque bancaire ou mandat international à l'ordre: IOFS, Barclays Bank Plc, Sortcode: 20-74-09, A/c No. 90512516.

L'enregistrement du CD ou Minidisc

Il ne faut pas que le disc soit coupée, remaniée, ni copié d'une édition remanié; il doit être certifié au moment même par un musicien professionnel. Chaque oeuvre doit être jouée en séance continue, mais la division de l'enregistrement en voies séparant les mouvements d'une oeuvre est permit et utile. Divers intruments peuvent être utilisés pour les oeuvres différentes. Les discs ne seront pas retournés aux candidats. _N'oubliez pas que les juges décideront de votre qualification uniquement en fonction de votre enregistrement. Il vous est donc conseillé d'assurer qu'il soit de la plus haute qualité possible.

Conseils d'enregistrement

1. Le son enregistré sur le disc est anonyme. Il est donc important qu'aucune voix ne soit enregistrée, ni aucun son qui pourrait reveller votre identité. Veuillez d'assurer que tous les noms ou détails d'identification sur le disque ou la boîte peut être facilement enlevés. N'employer pas les étiquettes professionnelles.
2. Faire l'enregistrement sur un orgue à pipes. Les enregistrements d'un instrument, dont le son est produit à travers des haut-parleurs, ne seront pas éligibles.
3. Utiliser la meilleure expertise et le meilleur équipement possibles. L'orgue exige un haute qualité d'enregistrement.
4. L'enregistrement peut être soumis sur CD ou Minidisc. Ne pas utiliser des réducteurs de son tel que Dolby.
5. Ne pas utiliser les contrôles de niveaux automatiques. Cela restreint la dynamique.
6. Vérifier que chaque élément constitutif soit campatable. Par exemple, il est inutile d'utiliser un microphone mediocre, en même temps qu'un magnétophone de haute qualité.

7. Éviter d'utiliser trop de microphones. Il devrait être possible d'obtenir un enregistrement clair en utilisant un simple microphone d'un stéréo.
8. Écouter attentivement le son de l'orgue dans le bâtiment. Trouvez l'endroit où le son est le meilleur et essayer d'y placer le microphone.
9. Faire un enregistrement d'essai et faire attention qu'il y ait assez de réverbération pour réunir les sons, mais pas trop afin de conserver la clarté; aussi teste le niveau du passage le plus fort de l'oeuvre afin de s'assurer qu'il n'y a pas de pic de distortion.
10. Vérifiez en particulier que les divers claviers soient pareils pour la perspective de l'oreille. Une erreur fréquente est que le clavier ruckpositiv a l'air plus proche du microphone que les autres claviers.
11. Il vous est conseillé de garder une copie de votre enregistrement.

Notification

Les candidats sélectionnés pour procéder aux concours à St Albans seront prévenus avant la fin d'avril 2007. Des plus amples renseignements sur les concours et l'organisation seront fournis à cette occasion.

Inscription

Les concurrents se présenteront à la Cathédrale en le mercredi le 11 juillet 2007. A défaut de se présenter à cette heure, les candidats pourront se voir disqualifiés.

Heures de répétition

Les horaires de répétition attribués par le secrétaire du concours seront à respecter, à moins qu'un avis acceptable ne soit fourni. Des accords particuliers pourront être passés. Le temps accordé à chaque candidat est de 1.5 heures à chaque orgue pendant les journées avant les concours pour les candidats d'Interpretation et 1 heure pour les improvisateurs. Un temps supplémentaire de rechauffement de 30 minutes est accordé avant de jouer, et 10 minutes en plus pour ceux qui atteignent le semi-final d'Interpretation. Une heure de répétition supplémentaire est accordée pour les concurrents d'interpretation qui atteignent les finales.

Anonymat

Les candidats sont anonymes au jury à chaque étape des concours; cependant leurs identités peuvent être indiquées aux assistances.

Résultats

La décision de jury est finale. Le jury se réserve le droit de refuser de remettre tout ou une partie des prix.

Assistants

On permet à les concurrents d'utilisation d'un assistant et ils sont encouragés à venir avec leur propre; cependant l'assistant ne doit pas être, ni avoir été, son professeur. Les concurrents qui ne pourraient pas venir avec leur assistant auront le droit de demander un registrant mis à son disposition par le secrétaire du concours. Si cela est votre cas, veuillez le signaler au secrétaire du concours.

Assistance

Chacun des tours du concours à St Albans sera joué en public.

Voyage à St Albans de outré-mer

Le festival considérera des demandes d'aide vers le coût du voyage à et du UK pour des concurrents de outré-mer qui ne pourrait pas autrement écrire la concurrence. Dans certain cas le festival peut fournir une concession de plein voyage. Les concurrents ayant besoin de l'aide avec le coût du voyage international devrait écrire une letter au secrétaire de concours expliquant leur position et l'expédier avec leur fiche de concurrence.

Entrée aux événements

Les concurrents, leurs partenaires ou assistants auront un accès gratuit aux événements dans la Cathédrale, à l'Église de St Saviour, et à l'Église de St Peter, et aux conférences qui pourraient avoir lieu ailleurs. Pour tout autre événement, il leur faudra acheter une entrée au tarif indiqué.

Logement

Le logement est fourni gratuitement pour tout concurrent ainsi que son registrant, chez des particuliers sur bas de 'bed and breakfast'. Ceci s'applique à la duree totale du Festival. Tous les concurrents sont encouragés à rester à St Albans pour le durée entière du Festival. Des bons vers le coût de repas pour les concurrents et leurs registrants sont également inclus pour fonctionner à partir de la date d'enregistrement.

Le récital des gagnants du Festival

Les gagnants participeront au récital des lauréats, la matinée du samedi 21 juillet 2007 dans la Cathédrale de St Albans. Ceci sera suivi d'un déjeuner avec les membres du jury, et la presse.

Enregistrement

Les finales de Concours et le récital des lauréats en entier ou en parti seront susceptibles d'être enregistrés ou diffusés à la radio ou à la télévision. Dans ces circonstances, les finalistes ne pourront réclamer aucune indemnité ni aucun droit sur le matériel enregistré ou diffusé.

Impôt sur le revenu

La Société est tenue par la loi de prélever l'impôt sur le revenu du Royaume-Uni au taux de base, actuellement à 22%, d'un prix ou des prix supérieurs à £1,000 attribués à un concurrent étranger. Un certificat de retenue d'impôts sera fourni. Le remboursement d'une partie ou du total de l'impôt prélevé peut être garanti en écrivant à l'adresse ci-dessous, avec en y joignant une déclaration des revenus. Des détails complets sont donnés en Feuille IR303 d'aide de Revenu Intérieur et l'aide est disponible de:

Foreign Entertainers Tax Unit, Centre for Non-Residents,
St John's House, Merton Road, Bootle, Merseyside L69 9BB UK
Telephone: +44 (0)151-472-6488

Récitals des Lauréats

Les dates, et les modalités des engagements des récitals offerts aux lauréats sont négociés entre l'établissement d'accueil et le lauréat. L'International Organ Festival at St Albans ne saurait agir comme agent ni assumer aucune responsabilité par rapport à ces engagements. Les engagements pour récitals aux Etats Unis seront à négocier entre le gagnant et Phillip Truckenbrod Concert Artists.

SOMMAIRE DE L'HORAIRE POUR CONCURRENTS

23 mars 2007	Toute application doit être recue à cette date par le Secrétaire du Concours
Fin avril 2007	Notification des résultats de la Première Rond (sur CD/MD) envoyée à chaque candidat
11 juillet 2007	Date d'inscription pour les concurrents à St Albans
12 & 13 juillet 2007	Quarter-final du Concours d'Interprétation
16 & 17 juillet 2007	Semi-final du Concours d'Improvisation
16 & 17 juillet 2007	Semi-Final du Concours d'Interprétation
20 juillet 2007	Final du Concours d'Improvisation
20 juillet 2007	Final du Concours d'Interprétation
21 juillet 2007	Récital Public par les finalistes